



**DOSSIER DE PRESSE**  
**7 OCTOBRE**  
**JOURNÉE MONDIALE**  
**POUR**  
**LE TRAVAIL DÉCENT**





# Sommaire

- Communiqué de Presse : « 7 octobre, Journée mondiale pour le travail décent : la JOC et l'ACO se mobilisent » p. 2
- Pourquoi une Journée mondiale pour le travail décent ? p. 3
- L'engagement commun de la JOC et de l'ACO p. 4
- C'est quoi la JOC ? p. 5
- C'est quoi l'ACO ? p. 6
- Nos revendications, nos actions pour un travail décent
  - Emploi digne, un droit pour tous et toutes ! p. 7
  - Garantir la dignité du travail p. 8



JOC  
Lola Mehl  
Présidente nationale  
07 81 83 24 79  
Lola.MEHL@joc.asso.fr



ACO  
Catherine Baudier  
Chargée de communication  
06 72 38 95 75  
communication@acofrance.fr

## Communiqué de Presse

### « 7 octobre, Journée mondiale pour le travail décent : la JOC et l'ACO se mobilisent »



L'ACO, Action Catholique Ouvrière, et la JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, s'unissent à l'occasion du 7 octobre pour revendiquer l'accès de tous et toutes à un travail décent. En effet, les inégalités se creusent, les droits pour lesquels nos aînés, hommes et femmes, se sont battus, reculent. Face à cette situation, la JOC et l'ACO ne baissent pas les bras, refusent le pessimisme, le repli sur soi, l'extrémisme et l'exclusion. Comme l'a rappelé le Pape François à Gênes le 27 mai dernier : « *Quand on ne travaille pas, ou que l'on travaille mal, que l'on travaille peu ou que l'on travaille trop, c'est la démocratie qui entre en crise, c'est tout le pacte social* ».

La JOC et l'ACO se donnent donc les moyens d'agir, avec d'autres, au sein de la société et de l'Église, pour que chacun soit pris en compte et que soit respectée la dignité inhérente à l'être humain. En portant les mêmes ambitions et espoirs : un avenir meilleur pour tous, la JOC et l'ACO s'engagent pour plus de justice sociale. Ainsi, la lutte pour un travail décent s'inscrit quotidiennement dans les actions de l'ACO et de la JOC. Le 7 octobre est donc l'occasion de lancer la plateforme [www.emploiadigne.fr](http://www.emploiadigne.fr) dédiée notamment à la pétition de la JOC pour que la dignité au travail devienne un droit reconnu et effectif. Cette journée permet aussi de mettre en avant les revendications de l'ACO et du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC).



# Pourquoi une Journée mondiale pour le travail décent ?

Depuis 2008, à l'initiative du mouvement syndical, le 7 octobre est désigné comme Journée mondiale pour le travail décent. Les syndicats et toutes les organisations du monde entier œuvrant sur cet enjeu ont saisi cette occasion pour créer une mobilisation massive plaçant l'homme au centre de la réflexion sur le travail. Ainsi, il s'agit d'inventer un nouveau système économique mondial qui prônerait le respect de la dignité humaine, en commençant par le droit de chacun d'accéder à un travail décent. Naturellement, la JOC et l'ACO font partie de ces organisations qui se regroupent chaque année afin de défendre la dignité au travail.

## Éclairages

*L'Organisation Internationale du Travail définit le travail décent*



Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. (source : <http://www.ilo.org> )

*Pour le Pape François, travail décent rime avec dignité du travail et dignité des travailleurs (Rencontre avec le monde du travail le 27 mai 2017)*

Nous sommes dans un monde où le travail n'est pas considéré avec la dignité qu'il a et qu'il donne... Il est important de reconnaître les vertus des travailleurs et des travailleuses. Leurs besoins - des travailleurs et des travailleuses - est le besoin de bien faire le travail parce que le travail doit être bien fait. On pense parfois qu'un travailleur ne travaille bien que

parce qu'il est payé : c'est un grave manque d'estime des travailleurs et du travail, parce que cela nie la dignité du travail... L'entrepreneur ne doit pas se confondre avec le spéculateur... Il (le spéculateur) utilise l'entreprise et les travailleurs pour faire du profit. Licencié, fermer, délocaliser l'entreprise ne lui crée aucun problème, parce que le spéculateur utilise, instrumentalise, « mange » les personnes et les moyens pour ses objectifs de profit... Quand l'économie perd contact avec les visages des personnes concrètes, elle devient elle-même une économie sans visage et donc une économie impitoyable...



# L'engagement commun JOC et ACO

L'ACO et la JOC portent le même projet de rejoindre le monde ouvrier, les quartiers populaires, de donner la parole à ceux qui en sont trop souvent privés. Elles sont respectivement membres de la Coordination Internationale des Jeunes Ouvrières Chrétiennes (CIJOC) et du MMTC.

## Paroles de travailleurs et de travailleuses privés de dignité

Un travail non-décent a un impact sur la vie de chacun : vie de famille, vie sociale, santé, finances...

*« Je suis en intérim. Mon travail ne me permet pas de me projeter. Le truc c'est que s'ils ont envie de me virer, ils me virent. Je ne suis pas protégée, même si j'ai un contrat de travail. Je ne peux pas me projeter tant que je n'ai pas de CDI. »*

Clémence, 24 ans

*« Le fait de ne pas travailler impacte grandement ma vie personnelle et professionnelle. Mes besoins me mettent en posture d'infériorité auprès de mes proches. J'ai cette sensation d'être inutile. »*

Xavier, 26 ans

*« J'ai appris mon licenciement par téléphone à la maternité, le jour de la naissance de ma fille - Avec mon mari, nous avons acheté une maison en 2008. Nous avons fait un prêt sur 30 ans, ce qui veut dire que nous donnons 900 € par mois. »*

Nadège, licenciée après 8 ans de travail dans la même entreprise

*« Depuis que je suis au chômage, à part nos enfants, nous ne voyons plus personne à la maison... Je suis allé 2 fois sur Paris pour des entretiens d'embauche... C'est 130 € à chaque fois... Après un grand espoir, j'ai reçu une lettre pour me dire que ma candidature n'avait pas été retenue. »*

Jacky, privé d'emploi depuis 1 an



## *C'est quoi la JOC ?*

La JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, est une association de jeunesse et d'éducation populaire reconnue d'intérêt général, fondée en 1927. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi 1905 sur la laïcité et est dans une perspective démocratique. Elle regroupe 10 000 jeunes, de 13 à 30 ans, du milieu ouvrier et de quartiers populaires. En son sein, garçons et filles discutent, réfléchissent et agissent pour changer ce qui ne va pas autour d'eux/ d'elles.

C'est le principe fondateur du mouvement : l'entre jeunes, par les jeunes, pour les jeunes. En les invitant à être acteurs/ actrices du mouvement, la JOC permet de prendre des responsabilités à chacun/ chacune de ses adhérents/ adhérentes, comme gérer et animer une des 120 fédérations locales JOC, partout en France. Les jeunes sont au cœur de l'association et les initiatives qu'ils/ qu'elles mènent les touchent directement : travail, finances, santé, logement, accès aux loisirs, formation... Fidèles aux 90 ans d'histoire du mouvement, ses membres, vivant en quartiers populaires, vont à la rencontre des jeunes qui les entourent. Par ces échanges, des jeunes d'origines et de cultures différentes se côtoient en JOC.

Par ailleurs, en permettant à chacun/ chacune de prendre sa place, d'appartenir à un groupe et de mener leurs projets collectifs, la JOC développe l'épanouissement personnel et souligne la valeur inestimable de chacun/ chacune. Les 13-30 ans sont toujours engagés/ engagées et leur intérêt pour le monde qui les entoure reste fort. La société évoluant, leur manière de s'investir change aussi. En effet, les jeunes cherchent à vivre concrètement leurs aspirations et leurs envies de solidarité.

Acteurs/ actrices de transformation sociale, leurs luttes au sein de ce mouvement d'éducation populaire leur permettent d'acquérir des compétences utiles pour leur vie professionnelle et citoyenne. La JOC rassemble des jeunes de tous horizons, de toutes confessions, croyants/ croyantes ou non. En proposant une réflexion sur la foi chrétienne, elle invite les jeunes à s'interroger sur leurs propres convictions et à donner du sens à leur vie. Forte des valeurs portées par la pensée sociale de l'Église, la JOC défend avant tout les droits humains. Par son combat pour la justice sociale, la paix et la tolérance, elle lutte pour remettre l'humain au centre des préoccupations de la société.





## C'est quoi l'ACO ?

*Ce sont des femmes et des hommes soucieux de mettre leurs pas dans ceux du Christ et engagés dans la construction d'une société plus juste où la dignité de l'homme soit reconnue... Impliqués dans des luttes menées avec les organisations syndicales, politiques, associatives, et imprégnés de la vie et des solidarités vécues par le monde ouvrier, les membres de l'ACO proposent le témoignage visible d'une communauté de croyants. (Charte des fondements de l'ACO)*

L'ACO a été créée en 1950 d'une volonté de l'Église de France, avec d'anciens jocistes, souvent engagés au Mouvement Populaire des familles, des syndicalistes de différentes organisations... Tous ces ouvriers étaient en recherche d'une communauté spirituelle et apostolique, pour les aider à vivre les grands défis temporels du moment (reconstructions de l'après-guerre, divergences politiques et syndicales, guerre froide...).

En 2014, l'ACO se fixait comme cap : « *Les travailleurs en situations de fragilité, de précarité sont au cœur du projet missionnaire de l'ACO* ». Cette orientation de fond se poursuit, et commence à produire ses fruits.

La conduite de cette priorité a amené les membres de l'ACO à se rendre plus présents aux nouvelles réalités du travail, marquées par l'accélération de la précarité, des formes déshumanisantes de management ; mais aussi aux questions posées par le travail des personnes en situation de handicap, les travailleurs en ESAT, les migrations, l'urgence écologique, les évolutions de la famille... Face à l'aggravation des inégalités et des injustices, l'engagement pour la justice et la dignité demeure plus que jamais nécessaire ; il se pose de manière nouvelle, avec des questions inédites et en lien avec des formes modernes de solidarité que l'ACO est amenée à prendre en compte.

### L'organisation de l'ACO

L'ACO compte environ 8 500 membres cotisants. Par ses réseaux, elle rejoint près de 15 000 personnes. Elle est organisée en 90 Comités diocésains, 19 Comités régionaux (anciennes régions administratives) et un Conseil national composé de 34 membres.



# Nos revendications, nos actions pour un travail décent

**Emploi digne, un droit pour tous et toutes !**



Depuis sa création en 1927, la JOC a pour préoccupation majeure, la vie des jeunes du milieu ouvrier et de quartiers populaires.

En 2017, l'entrée dans le monde du travail est de plus en plus difficile pour les jeunes vivant en quartiers populaires : elle est source de précarité, les empêche d'accéder à l'autonomie et de construire un projet de vie choisi. Les plus touchés/ touchées par ce phénomène sont les jeunes en quartier populaire (45 % des jeunes de moins de 25 ans y sont privés/ privées d'emploi en 2012, INSEE). Et quand ils/ elles trouvent du travail, ce sont majoritairement des emplois précaires et peu rémunérés. En effet, 52,3 % des moins de 25 ans en situation d'emploi sont embauchés/ embauchées par l'intermédiaire de contrats précaires (enquête INSEE 2013). Les jeunes privés/ privées d'emploi sont très souvent isolés/ isolées. Ils/ elles n'ont plus accès à toute une sphère de rencontres. Les privés/ privées d'emploi ont une mauvaise image dans la société actuelle. Pour beaucoup, les privés/ privées d'emploi sont des fainéants/ fainéantes, alors que les jeunes ne demandent rien d'autre que d'avoir un emploi pour construire leur vie.



Depuis septembre 2016 et jusqu'à juin 2018, la JOC propose une Campagne Nationale d'Action portant sur les questions d'emploi et de dignité. La JOC a donné la parole aux jeunes du milieu ouvrier : d'abord avec une enquête (plus de 3 600 enquêtes remplies par des jeunes), puis lors du Rassemblement national du 15 avril 2017. Des milliers de jeunes ont passé cette journée à Paris pour échanger, débattre et voter des revendications afin de construire ensemble le Cahier de Doléances que la JOC porte aujourd'hui localement, nationalement et aussi au niveau de l'Union européenne.

Cette année, la JOC mène l'action avec la diffusion massive de sa pétition « *Emploi digne, un droit pour toutes et tous* », mais aussi avec des actions qui seront vécues localement. La pétition a pour but de faire reconnaître l'accès à un emploi digne comme un droit, mais aussi le terme « privés/ privées d'emploi ». En effet, la JOC estime qu'être demandeur/ demandeuse d'emploi n'est pas un choix mais une privation d'un droit fondamental.

Par cette action, la JOC veut se battre pour une véritable transformation sociétale. Elle souhaite agir pour un changement qui conduise à une société nouvelle et juste, où l'exploitation, l'isolement, la précarité et la discrimination n'existeront plus ; une société où la production et la consommation seront organisées pour servir l'Humanité et pourvoir aux besoins de chaque individu.

**7 octobre 2017**

lancement du site [emploidigne.fr](http://emploidigne.fr)  
pour porter la pétition  
et le Cahier de Doléances

**2 juin 2018**

remise de la pétition  
aux Président de la République  
et Président du Parlement Européen



site [www.emploidigne.fr](http://www.emploidigne.fr)



# *Nos revendications, nos actions pour un travail décent*

## **Garantir la dignité du travail**

S'appuyant sur ce que disent les travailleurs, leurs organisations, l'ACO porte aujourd'hui un regard inquiet sur l'évolution du monde du travail tant au niveau national que mondial. Rédigées à la suite des rencontres du Mouvement des Travailleurs Chrétiens d'Europe (MTCE) et du MMTC de juillet dernier, ces revendications, soutenues par l'ACO, se veulent un appel à la mobilisation de tous pour un emploi digne.

- Pour garantir un travail digne pour tous, nous réaffirmons la nécessité d'un **salaire** suffisant pour assurer une vie digne aux travailleurs et à leurs familles. Il est aussi essentiel de mettre en place un salaire égal entre les hommes et les femmes.
- Le **temps de travail** doit permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'avoir une vie familiale et culturelle harmonieuse ainsi qu'une réelle participation à la vie sociale.
- Un travail décent n'est possible que si la **santé** des travailleuses et des travailleurs est respectée sur le lieu de travail. Celui-ci doit aussi offrir des garanties pour préserver l'environnement, la planète.
- La dignité du travailleur passe aussi par son travail qui doit être organisé de façon respectueuse pour permettre **une reconnaissance, une valorisation et un développement de ses capacités et compétences**.
- Le travail décent nécessite deux autres paramètres. L'existence d'un **droit du travail efficace** qui puisse être utilisé tant individuellement que collectivement face aux employeurs, et le respect **des organisations syndicales qui représentent et défendent les travailleurs**.
- Enfin, face aux enjeux provoqués par la mondialisation de l'économie, en particulier la mise en concurrence entre les travailleurs et les territoires, la question d'un travail digne ne peut se limiter à une revendication nationale.
- Le travail décent suppose également le **respect des normes fondamentales de l'OIT** ([www.ilo.org](http://www.ilo.org)). Elles doivent continuer à être développées, en particulier celles qui concernent la liberté syndicale, d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective. Les conventions internationales doivent aussi être renforcées.
- Le travail décent exige des employeurs de respecter les droits sociaux dans leurs activités commerciales et dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

En cohérence avec ces revendications, l'ACO appelle à se mobiliser pour un emploi digne, notamment avec les organisations de travailleurs, et à soutenir la démarche de la JOC sur la plateforme [www.emploi-digne.fr](http://www.emploi-digne.fr)



PHOTOS D.R.



### Jeunesse Ouvrière Chrétienne

246 Bd Saint Denis - BP36  
92403 Courbevoie Cedex  
Tél. : 01 49 97 00 00  
Fax : 01 49 97 00 01  
[www.joc.asso.fr](http://www.joc.asso.fr)



### Action Catholique Ouvrière

7, rue Paul Lelong  
75002 Paris  
Tél. : 01 42 36 36 11  
Fax : 01 40 26 20 28  
[secretariat@acofrance.fr](mailto:secretariat@acofrance.fr)  
[www.acofrance.fr](http://www.acofrance.fr)